



CONVOCATION à l'assemblée générale ORDINAIRE Samedi 20 janvier 2018 à 9h30

Bar La Fayette

Rez-de-chaussée de l'hôtel

3, Place du Général Kœnig 75017 Paris
(dans le palais des congrès, coté porte des Ternes.)

Ordre du jour :

- 9H30 : Rapport moral de la présidente.
- 9H40 : Approbation du rapport moral
- 9H 45 : Rapport financier
 - Montant proposé de la cotisation 2019 et vote
 - Budget Prévisionnel et approbation
- 9H55 : Quitus au Trésorier
- 10H00 : Election du conseil d'administration, dépouillement du vote, déclaration des nouveaux administrateurs et de la composition du nouveau CA
- 10H10 : Suspension temporaire de l'AGO et réunion du CA nouvellement élu pour Election du bureau .
- 10H45 : Projets 2018 à envisager.
 - Agrément
 - Etude CardioPass : Point, Devenir. Utilisation du matériel.
 - Autres projets de prévention :
 - Formation des familles aux gestes qui sauvent
 - Reprise des WE à Amiens
 - Travail avec Montpellier et Lyon
 - ECG dans les collèges
 - Travail avec les autres associations
 - Soutien à d'autres études
 - Autres....
- 11H45 : Questions diverses
- 12H00 Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cette assemblée est ouverte à **tout adhérent à l'association CardioPass** à jour de cotisation.

Merci de renvoyer le coupon joint avant le 18 janvier 2018.

En attendant de vous rencontrer et d'avoir le plaisir d'échanger avec vous, le bureau et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente, Stéphanie Paret.



Assemblée Générale ordinaire Samedi 20 janvier 2018

A renvoyer avant le 18 Janvier 2018

Nom..... Prénom.....

Adresse

Tel (domicile):..... Tel (bureau):.....

Portable :.....

Mail.....

- Cotisation membre 2018 : 20€ cotisation membre d'honneur : 100€
- Cotisation Association : 50 €
- Désire se présenter à l'élection du conseil d'administration.

Oui Non

En cas d'absence, merci de signer le pouvoir et de le renvoyer au siège.

Je, soussigné,donne pouvoir à
.....pour le représenter et voter en son nom à l'Assemblée
générale ordinaire du 20 janvier 2018.

(Merci de vérifier si la personne ne possède pas plus de 5 pouvoirs)

SIGNATURE :